

LA DÉSinCLUSION NUMÉRIQUE

À l'aube de cette nouvelle année, j'adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux. Que 2022 vous apporte sérénité et surtout vous garde en bonne santé et ceux qui vous sont chers.

L'accès au numérique par le raccordement à la fibre devrait offrir à l'immense majorité des habitants de notre commune le très haut débit. Je redoute toutefois que nombre de nos aînés restent dans une situation de « désinclusion » numérique. 68 % des plus de 75 ans sont en situation d'illectronisme.

Ils redoutent ou ne peuvent effectuer des démarches administratives et fiscales. Même s'il existe une prise en compte du problème par des formations, trop de nos anciens sont littéralement bannis du numérique. Il y a un temps pour se former et un autre pour être aidé. Je souhaite me faire le messager du projet de faire bénéficier à nos seniors d'un écrivain public « informatique ». Il les assisterait dans leurs démarches après un simple appel téléphonique pour une prise de rendez-vous.

Thierry Davaut, pour la liste « En avant Saint-Cyr »